

Sommaire

Page 1 : Editorial

Pages 2 à 4: CFR communiqué de presse et Retraités dans la société.

Page 4: Santé, le paracétamol.
Duplicata de carte grise.

Page 5: Compte rendu C.A. des 17 et 18/09/2018.

Pages 6: à 11 : ROUEN.

Page 12: Vie des régions.
Hommage à
Jean Pierre VANDERHAEGHE

Page 13: Fiscalité.

Page 14: Code de la route.
Stage Mutuelle du Mans incendie.
Nouveau site agéa sénior.

Page 15: Organigramme SAGAM Senior.

Page 16 : Les dessous de l'histoire.
Ces drôles d'expressions.
Nouveaux adhérents.
Les décès.



Pierre EPINEUSE Président SAGAM SENIOR

EDITORIAL

Les associations de retraités sont nombreuses en France !

L'objectif premier de leurs activités est la représentation et la défense des intérêts de leurs adhérents auprès des organismes de réflexion, de consultation et de décision, acteurs dans la gestion et l'évolution des régimes de retraite et de prévoyance.

Notre amicale participe à cette mission par l'intermédiaire de l'union nationale des amicales d'agents généraux d'assurance retraités : «**agéa-sénior**» (précédemment nommée UNAAGAR). Elle-même apporte son soutien aux actions de défense des intérêts des retraités menées par la CFR (Confédération Française des Retraités) dont elle est membre à travers la CNRPL (Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales).

La CFR est composée des 6 plus grandes fédérations d'associations de retraités qui représentent près de 1,5 million d'adhérents, soit environ 10 % du nombre de retraités.

Vous trouverez dans les pages de ce bulletin son communiqué de presse du 30 août 2018 ainsi qu'un **exposé de cette confédération sur la place des retraités dans la société.**

Ce libre propos, nourri par les échanges et débats des retraités dans leurs associations, mérite notre attention et alimentera, j'en suis sûr, notre réflexion.

Chacun d'entre nous se doit d'être un relais d'information !

Au moment où je rédige cet éditorial **il est trop tôt pour vous indiquer l'évolution au 1^{er} janvier 2019 de la valeur du point de notre retraite complémentaire (RCO).** Elle sera décidée au cours du conseil d'administration de CAVAMAC début décembre. Nos représentants y défendront nos légitimes intérêts. Nous leur apportons notre soutien vigilant.

Lorsque vous lirez ces lignes la fin d'année sera proche.

Cette belle période de fêtes nous rappelle que le temps s'écoule trop vite et que les amitiés doivent être cultivées. Alors mes amis je veux simplement vous dire que, pour l'équipe du conseil d'administration de l'association « **Sagamm-sénior** », le temps passé à faire vivre nos amicales relations est toujours un grand moment de plaisir.

*Par ce petit poème de Joyeuses fêtes je vous souhaite le meilleur
Que le bonheur, la bonne santé soient vos amis en toute heure
Passez d'agréables fêtes de fin d'année dans le partage et l'amitié
Soyez heureux et profitez de ces beaux moments pour vous ressourcer.*

DATES A RETENIR**CONGRÈS 2019****ROUEN****Les 27, 28 et 29 Mai**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Retraités: trop c'est trop !

Encore un mauvais coup fait aux retraités.

Le Premier Ministre vient d'annoncer que les retraites de base ne seraient revalorisées que de 0,3% en 2019 et 2020 alors qu'aucune revalorisation n'est prévue en 2018. Ces décisions s'inscrivent dans un contexte d'inflation à la hausse, 1,7% aujourd'hui, 2% pour l'année prochaine.

Cette décision qui va réduire de l'ordre de 6% sur 3ans le pouvoir d'achat des retraités s'ajoute à la hausse de la CSG au 1er janvier dernier, hausse qui va peser sur les retraités sans que ceux-ci obtiennent la moindre compensation à l'inverse de ce qui a été concédé aux actifs.

Le Premier Ministre a dit vouloir privilégier le travail. C'est faire peu de cas du travail fait par les retraités pendant toute une vie. C'est faire peu de cas des cotisations qu'ils ont versées pour s'assurer une retraite.

Ces propos sont inacceptables

Les retraités se sentent floués. Ils ne supportent plus ce raboutage de leurs pensions qu'ils subissent année après année. **Tout ce qui leur est enlevé ne leur sera jamais rendu.**

La CFR relaie la colère des retraités et s'indigne du mépris manifesté à l'égard de 17 millions de citoyens considérés comme un poids pour la société.

Le Premier Ministre ignore superbement le rôle joué par les retraités dans la société, au sein des familles, dans les associations, et plus généralement dans la société civile. Leur contribution a été évaluée à 30 milliards d'euros par an.

La CFR refuse d'accepter cette situation !

La CFR partage l'indignation des retraités qui se sentent trahis et qui sauront s'en souvenir.

Elle refuse d'accepter la situation et entend continuer son combat.

Fait à Paris le 30 août 2018

N° 132

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités : Association Nationale des Retraités, Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales – Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale - Groupement CNR-UFRB - Union Française des Retraités

83-87 avenue d'Italie - 75013 PARIS – Tél : 01 40 58 15 00
courriel : conf.retraites@wanadoo.fr – site : www.retraite-cfr.fr



La place des retraités dans la société

Dès 55 ans, on devient sénior, ensuite retraité. Une vie travaillée est une forme de contribution à la collectivité. Une vie retraitée est aussi une contribution multiforme à la collectivité : humaine, économique, sociétale. Le temps subi passe en temps choisi.

Nous l'exprimerons en 3 cercles concentriques de niveau d'implication :

- Un premier cercle est celui de l'inter-génération, l'environnement familial
- Un second cercle est celui du bénévolat, au service des autres
- Un troisième cercle, celui des acteurs de la vie dans la cité.

Aujourd'hui, l'espérance de vie à 60 ans atteint 27,5 ans pour les femmes et 23, 2 ans pour les hommes, autant dire que l'on a affaire à plusieurs générations ou plus exactement strates de retraités : 3e âge, 4e âge, bientôt 5e âge ! Comment pourraient-ils être définis à l'aune d'un modèle standard ? Les stéréotypes sont tenaces : âgisme, jeunisme, le vieillissement est perçu comme une évolution négative. Charge pour la Société ou opportunité ?

En janvier 2018, les personnes de 65 ans et plus représentent environ 20% de la population de la France. Leur état de santé permet à la très grande majorité d'entre eux de demeurer actif et c'est seulement à partir de 87 ans en moyenne qu'ils peuvent devenir plus vulnérables et souffrir de pathologies de nature à affecter au moins partiellement leur autonomie. En clair, le nombre de retraités susceptibles de s'investir dans des activités multiples est considérable.

Les retraités sont actifs et productifs.

1. Un premier cercle : l'environnement familial, une génération-pivot

** Avec l'allongement de l'espérance de vie, un nombre croissant de familles aujourd'hui voit coexister 4 générations et le phénomène s'accroît régulièrement. Si l'expression

« génération-pivot » a de plus en plus cours, c'est parce que bon nombre de retraités sont conduits à partager leur temps entre leurs propres parents âgés et leurs enfants et petits-enfants.

Après de leurs parents, ils font l'expérience d'une répartition inversée des rôles par rapport à ce qu'ils ont connu dans le passé ; c'est à leur tour d'assister leurs aînés, le cas échéant de prendre des décisions pour eux. Beaucoup d'entre eux font partie des « aidants familiaux » qui apportent « une aide régulière et bénévole » à un parent, voire les deux ou bien à un proche dépendant

(oncle, tante, conjoint...). Un retraité sur deux est concerné par la perte d'autonomie de proches âgés. Parmi ceux qui ont encore leurs parents, 45% s'en occupent plus de 5 heures par semaine et seulement 44% font appel à une aide extérieure. Ils supportent souvent, au moins partiellement, les restes à charge conséquents dus pour leurs parents en EHPAD, une fois déduites les aides dont ces derniers bénéficient sous certaines conditions.

A l'égard de leurs enfants, leur rôle est également multiple : Ecoute, conseils, soutien matériel (déménagement, travaux d'intérieur, bricolage, couture..), dépannage en cas de coup dur (rupture sentimentale, séparation, chômage...), garde des petits-enfants, aide financière.

Le rôle des grands parents et la relation avec les petits-enfants a profondément évolué, du fait de l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé mais aussi en raison de l'évolution du mode de vie des couples parentaux : l'activité professionnelle des deux parents, le temps de déplacement avec les transports en commun, le coût et les contraintes – horaires en particulier

– des crèches, haltes garderies, assistantes maternelles, les vacances, les divorces etc....contribuent à cette évolution. Si parents et grands-parents ne sont pas trop éloignés, il arrive alors fréquemment que ces derniers endossent régulièrement le rôle de mamy/papy sitters. Il n'est que de voir le nombre de grands parents à la sortie des écoles, accompagnant les enfants à l'école de musique, à la piscine, à l'entraînement sportif, chez les amis... pour prendre la dimension d'un phénomène en expansion rapide.

Les grands parents sont plus disponibles, ils ont davantage de temps et le consacrent à des activités variées qui sont un apprentissage pour la descendance: cuisine, bricolage, jardinage, promenades, jeux... Ils transmettent des traditions familiales, des anecdotes, des recettes de cuisine, des chansons, aussi des valeurs qui ont tendance à tomber en désuétude. En étant porteurs de la mémoire familiale, ils relient leurs petits-enfants à leurs racines, à l'histoire de leur famille.

Ces transferts de natures diverses sont en grande partie des coûts évités pour la collectivité, soit en structures d'hébergement des aînés, soit en crèches, soit en frais de fonctionnement. On estime à 30 milliards d'euros par an le montant des transferts entre grands-parents et enfants et/ou petits-enfants. Le conseil d'analyse économique estime à 23 millions d'heures par an le service rendu aux familles, autant que toutes les assistantes maternelles réunies.

**** La transmission des savoirs, porteurs de mémoire.**

Avec l'allongement de l'espérance de vie, on dispose d'un nombre croissant de témoins de première main. Les enseignants en ont conscience qui font venir dans les classes des intervenants susceptibles d'évoquer des événements marquants d'hier ; le bénéfice qu'en tirent les élèves est indéniable et la trace qu'ils garderont en mémoire est importante. Il en va de même avec les savoir-faire. Apprendre les bons gestes, les procédures efficaces, le maniement de l'outil, les précautions à prendre... Quels meilleurs maîtres que ceux qui sont forts de dizaines d'années d'expérience. Les grands-parents initient leurs petits-enfants au bricolage ou au tricot ou à la cuisine ; cela se pratique aussi en périscolaire, dans des ateliers, des maisons de jeunes, des centres de loisirs. Des associations à but non lucratif se sont créées qui se sont données pour objectif de former des jeunes à différentes techniques : c'est le cas de « l'Outil en Main » aux nombreuses implantations en France.

L'apport des anciens est essentiel également en matière de savoir-être. Il s'agit de montrer par l'exemple comment contribuer à un « mieux vivre ensemble », d'attirer l'attention sur un comportement gênant, de transmettre des valeurs indispensables dans la vie collective.

Transfert des valeurs, transfert des savoirs sont des apports immatériels utiles à une cohésion sociale. L'inter-génération se matérialise dans l'échange du savoir-faire et du savoir être.

2. Un second cercle : le bénévolat, les acteurs de croissance économique.

**** L'arrivée à la retraite marque une rupture à de multiples égards : rythme et mode de vie, temps libéré, resserrement les liens avec la famille et les amis, engagement dans des associations, dans la cité, user d'une disponibilité qui manquait auparavant...**

« En retraite, mais pas en retrait ! », les retraités sortent de chez eux aussi longtemps que leur état de santé le permet, pour continuer à se sentir utiles, retrouver le statut social qu'ils pensaient avoir perdu en cessant leur activité professionnelle, être des acteurs plutôt que des spectateurs, mettre leurs compétences au service des autres, élaborer des projets et apporter leur pierre à l'édifice commun.

Il existe plus de 1.3 million d'associations en France, indispensable liant social. On trouve les retraités dans quasiment tous les domaines du bénévolat associatif :

Culture et art, loisirs, patrimoine, environnement, sport, santé, secourisme, défense des personnes, aide à l'insertion, accompagnement des créateurs d'entreprises, aide au business model, appuis au financement, conseils dans les fonctions de l'entreprise, action sociale, humanitaire, permanence de « call centers ».

A bien des égards, les associations complètent l'action des services publics. Les retraités sont très nombreux à s'y investir et rendent un service inestimable à la société. Le pourcentage de seniors de 65 à 69 ans engagés dans un bénévolat associatif est d'environ 30 %. Selon France Bénévolat, le volume d'heures consacrées par les retraités à aider autrui représente 1 milliard d'heures par an. Convertie en €, le montant serait impressionnant. 48% des présidents d'association sont des retraités.

Les relations de voisinage méritent aussi d'être soulignées. La proportion de retraités capables de s'engager de façon ponctuelle au service des autres est également élevée; dans la famille, chez des proches, les voisins ... , pour un déménagement, une garde d'enfants, du bricolage, une collecte, un déplacement en voiture.

**** La proportion croissante du nombre des seniors dans la population a aussi des retombées positives sur le plan économique. En 2013 a été lancée la Silver Economie avec pour objectifs d'adapter les productions au vieillissement, d'en développer d'autres plus spécifiques et d'encourager les innovations, de favoriser le bien vieillir et de retarder la perte d'autonomie. Un autre but affiché était de favoriser l'exportation et le savoir-faire français. La nouvelle filière englobe des secteurs variés, tels que la communication, la robotique, la domotique, la sécurité, la mobilité, l'habitat, l'alimentation, l'e-santé, l'aide à l'autonomie, les services à la personne... Ce sont des centaines de milliers d'emplois qui sont en jeu. Sont engagés dans le processus grands groupes ou start-ups (200 recensées en 2017).**

**** Les retraités sont aussi des consommateurs. Ils préfèrent souvent acheter français : 70% d'entre eux choisissent des voitures françaises contre 52% pour l'ensemble de la population (d'après une étude de 2015 de l'Institut Français des Seniors) ; 71% prennent en considération l'origine d'un produit avant d'acheter et 84% des plus de 65 ans déclarent accepter de payer plus cher ce qui est français (IFOP 2013). Une de leurs motivations, c'est l'emploi des générations suivantes.**

3. Un troisième cercle : les acteurs dans la cité.

Parmi les électeurs, les plus âgés sont les plus nombreux à se déplacer pour aller voter.

Au-delà du devoir de citoyens, ils s'engagent également dans leur commune ; ils participent aux Conseils de Quartiers, aux Comités des Fêtes, aux Conseils des Seniors. Parmi les quelque 520 000 conseillers municipaux en 2015, environ 29% étaient âgés de 60 ans ou plus.

Parmi les conseillers départementaux et régionaux, les 60 ans et plus représentaient respectivement 31,6% et 21,4% des effectifs.

Il existe quantité d'instances, de commissions, de structures dans le pays tant au niveau national que régional et départemental où siègent des représentants des retraités désignés en particulier par la CFR et ses composantes et appelés à donner leur avis sur tous les sujets concernant les générations d'ainés et le vieillissement. C'est le cas notamment du HCFEA ou du Conseil de la CNSA au plan national, du CDCA au plan départemental, pour ne citer que les plus connus.

Quel que soit leur niveau d'implication, ce sont des dizaines, voire des centaines de milliers de retraités qui s'impliquent à différents niveaux au nom de la

solidarité intergénérationnelle et du bien commun.

Les retraités occupent une place significative dans la vie de la collectivité. C'est une opportunité ; une prise de conscience des responsables politiques s'impose.

Le philosophe Jankélévitch écrivait:

« Le vieillissement n'a rien à voir avec la raréfaction de l'être, quelle que soit la quantité de cire, la hauteur de la flamme est toujours la même » !

Les retraités sont des citoyens à part entière.

SANTÉ

Paracétamol : gare aux risques pour le foie en cas de surdosage !

Délivré avec ou sans ordonnance, le paracétamol est le premier antidouleur utilisé en France. Ce médicament doit malgré tout être pris avec modération car, en cas de surdosage, il peut entraîner des lésions graves du foie.

Près de 200 médicaments contenant du **paracétamol**, seul ou associé à d'autres substances, sont actuellement disponibles en pharmacie avec ou sans prescription médicale pour traiter les douleurs, la fièvre ou les symptômes du rhume.

Utilisé dans les conditions normales, « ce **médicament** est sûr et efficace », rappelle l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). Mais en cas de surdosage ou de prises élevées et fréquentes de cet antidouleur, le paracétamol peut entraîner des lésions graves du foie dans certains cas irréversibles. La mauvaise utilisation du paracétamol est la 1^{re} cause de greffe hépatique d'origine médicamenteuse en France, selon ANSM.

Face à ce risque, la France a été le premier pays européen à avoir limité la dose de paracétamol par boîte (8 grammes).

3 recommandations de bon usage du paracétamol

Pour prévenir les problèmes avec le **paracétamol**, l'ANSM recommande de :

- respecter la dose maximale quotidienne et la durée de traitement recommandée ;
- vérifier la présence de paracétamol dans les autres médicaments (pour éviter les interactions) ;
- alerter les populations particulières (- 50kg, insuffisance hépatique légère à modérée, insuffisance rénale sévère, alcoolisme chronique...) ;
- déclarer un effet indésirable sur : **signalement-sante.gouv.fr**.

Source Le Figaro: Stéphanie ALEXANDRE

DUPLICATA CARTES GRISES

ATTENTION AUX ARNAQUES

Ayant égaré une carte grise, j'ai voulu en faire établir un duplicata. Tout d'abord, j'ai appris que les préfectures ne les délivraient plus et que cette formalité ne pouvait être réalisée que par internet.

J'ai donc cherché sur internet et j'ai vu en première ligne qu'il y avait un organisme qui moyennant 39.90 euros se chargeait des formalités bien sûr le coût de la carte grise étant en sus. J'ai fait ma demande fin avril et malgré un accusé de réception je n'ai rien reçu .

Début juillet je téléphone à cette société qui ne veut pas me passer de responsable, je menace d'un dépôt de plainte et finalement je reçois la carte grise le 20 septembre.

*En réalité, il faut avoir directement l'administration en tapant **ANTS.GOUV. FR** et éviter les parasites qui paraissent nombreux*

J'ai réussi à m'en sortir mais ce fut laborieux.

L'adresse à éviter est

www.demarchescartegrise.com

Cordialement à tous mes anciens collègues et amis.

Jean Pierre Bergon

- Conseil d'administration des 17 et 18 septembre 2018 à Noirmoutier –

Tous les membres sont présents à la réunion, sauf Jean Claude Gatineau, excusé en mission d'organisation du séjour.

Invité : Gérard Levacher . Secrétaire de séance : Jean Paul Maret

1) Le point comptable :

Le compte d'exploitation 2018 arrêté au 15/09 est conforme aux prévisions : recettes en légère progression, dépenses pour l'instant en légère diminution mais des factures restent à régler. Le congrès de Bordeaux a nécessité une participation de l'amicale à hauteur de 6 000€.

2) Les cotisations impayées et radiations définitives.

15 cotisations 2018 restent toujours impayées depuis le 01/01 malgré de nombreux rappels et relances téléphoniques.

Il est décidé la radiation définitive de 14 membres.

3) Les appels de cotisations 2019.

Il y aura deux catégories : le même traitement général sauf pour les BUA (bulletin unique d'adhésion) enregistrés en 2018 en raison du test, sur deux années, du recouvrement groupé par l'UNAAGAR.

Les appels de cotisations 2019 seront préparés fin novembre pour mise sous pli lors du prochain conseil d'administration du 11/12.

4) les activités et comptes du fonds social.

En 2018, il y a eu 17 dossiers décès dont 6 ont demandé des interventions pour des soutiens ou renseignements.

Plus 7 dossiers administratifs : constitutions de retraites, remboursements maladie, transports médicaux, etc.

Une réflexion est engagée pour favoriser l'accès aux aides du fonds social.

5) le bulletin d'information n° 77

La mise sous pli se fera lors du CA du 11/12. Les articles doivent donc parvenir à Ronan Romieux avant le 15/10 pour la mise en page.

Nouveau site internet Agea-senior avec possibilité de basculer vers Sagamm-senior et vice-versa.

Prévoir un article sur le « qui fait quoi » au Conseil d'administration, et sur la ville de Rouen (prochain congrès)

6) congrès de Rouen: 27/28/29 Mai 2019

Retour sur Bordeaux : 102 participants, soit une nette remontée après la baisse des deux années précédentes.

L'intervention de Mr Thierry Mollat, directeur des réseaux MMA a été largement appréciée.

Rouen : Des contacts sont pris avec l'office du tourisme pour les sites à visiter, et avec les hôtels Mercure et Ibis qui communiquent.

7) Une autre activité conviviale ?

Une réflexion est engagée pour proposer une autre sortie à une période assez éloignée du congrès.

A priori, ce serait Paris en raison des nombreux spectacles proposés.

8) Les régions : les évolutions à prévoir, l'animation.

Les délégués de région, à quelques exceptions près, sont peu ou pas actifs.

Les réunions régionales, lorsqu'elles existent sont peu fréquentées : 93 participants en 2015, 100 en 2016, 92 en 2017.

Faut-il trouver des visites ou activités qui incitent à venir ? lesquelles ?

Faut-il limiter le nombre de délégués aux régions administratives (13) en trouvant un correspondant par département ?

Faut-il soutenir l'organisateur d'une journée conviviale par une participation financière de l'amicale ?

9) La communication envers les futurs retraités.

Après réception de la liste des futurs agents retraités, il nous faut demander au Sagamm s'ils étaient adhérents et s'ils ont eu des responsabilités.

Présence habituelle aux stages « agéa » de départ en retraite, ainsi que sur un stand au congrès du Sagamm.

Il est convenu de faire un film vidéo à l'intention du futur retraité qui sera aussi disponible par un lien sur internet.

Notre weblog enregistre 700 à 900 connexions par mois.

10) Les nouvelles :

- UNAGAAR devient AGEA-SENIOR : six groupes de travail, un comité de pilotage,

nouvelles relations : rencontres plus fréquentes avec agéa et nos organismes de retraite et prévoyance

- CAVAMAC : âge moyen d'entrée dans la profession : 40 ans, de prise de retraite : 63 ans.

- AGEA-SENIOR fait partie de la CNRPL qui a deux représentants à la Confédération Française des retraités (CFR).

Cette participation est utile notamment pour le suivi du projet de retraite universelle,

- PRAGA a dénoncé la convention de gestion avec CAVAMAC au 31/12, modifie ses statuts en conséquence, et achète des locaux à CAVAMAC.

11) Informations et questions diverses :

Il ne reste que 20 plaquettes de présentation de notre amicale : accord pour la refaire avec les nouveaux nom et logo plus un toilettage.

L'annuaire des membres : est-ce encore utile ? Est-ce que cela sert encore ? Sur le weblog ?

12) L'élection des membres du bureau :

Nécessaire chaque année conformément à nos statuts. Sont reconduits dans leurs fonctions :

Pierre Epineuse, Jean Marie Martin, Michel Koman, Ronan Romieux, Denis Hubert et Jean-Yves Leroux.

13) Le renouvellement du conseil d'administration en 2019 :

Seront renouvelables au congrès 2019 : Michel Koman, Jean Marie Martin, Jacques Cessat, Michel Lecoq.

Et en tant que syndic : Jean Paul Maret

Le prochain Conseil d'administration aura lieu le mardi 11 décembre à Savigné l'évêque.



Jeanne d'Arc, née vers 1412 à DOMRÉMY, village du duché de Bar (actuellement dans le département des Vosges en Lorraine), et **morte sur le bûcher le 30 mai 1431 à ROUEN**, capitale du duché de Normandie alors

possesseur du royaume d'Angleterre, est une héroïne de l'histoire de France, chef de guerre et sainte de l'Église catholique surnommée depuis le **xvi^e siècle** : « **la Pucelle d'Orléans** ».

Au début du **xv^e siècle**, cette jeune fille de dix-sept ans d'origine paysanne affirme avoir reçu de la part des saints Michel, Marguerite d'Antioche et Catherine d'Alexandrie la mission de délivrer la France de l'occupation anglaise.

Elle parvient à rencontrer Charles VII, à conduire victorieusement les troupes françaises contre les armées anglaises, à lever le siège d'Orléans et à conduire le roi au sacre à Reims, contribuant ainsi à inverser le cours de la guerre de Cent Ans.



Capturée par les Bourguignons à Compiègne en 1430, elle est vendue aux Anglais par Jean de Luxembourg, comte de Ligny, pour la somme de dix mille livres. Elle est condamnée à être brûlée vive en 1431 après un procès en hérésie conduit par Pierre Cauchon, évêque de Beauvais et ancien recteur de l'université de Paris. Entaché de nombreuses irrégularités, ce procès voit sa révision ordonnée par le pape Calixte III en 1455. Un second procès est instruit qui conclut, en 1456, à l'innocence de Jeanne et la réhabilite entièrement.

Grâce à ces deux procès dont les minutes ont été conservées, elle est l'une des personnalités les mieux connues du Moyen Âge.

Béatifiée en 1909 puis canonisée en 1920, Jeanne d'Arc devient une des deux saintes patronnes secondaires de la France en 1922 par la lettre apostolique *Beata Maria Virgo in caelum Assumpta in gallicae*. Sa fête nationale est instituée par la loi en 1920 et fixée au deuxième dimanche de mai.

Elle est dans de nombreux pays une personnalité mythique qui a inspiré une multitude d'œuvres littéraires, historiques, musicales, dramatiques et cinématographiques.

Les grands écrivains nés à Rouen et ses alentours

Découvrir la Normandie, c'est notamment découvrir son patrimoine culturel au travers des auteurs nés à Rouen et ses alentours.

Ils ont influencé l'ensemble de la littérature au cours des siècles.



Pierre Corneille 1606-1684 (Rouen – Paris) : Avocat, non par vocation mais surtout pour ne pas déplaire à son père, il prête serment au Parlement de Rouen. Il développe sa passion pour la poésie et délaisse petit à petit le droit. De nos jours, il apparaît comme le

plus grand écrivain et poète dramatique du XVII^e siècle avec des œuvres telles que le Cid, Cinna ou bien Rodogune.



Bernard Le Bouyer de Fontenelle 1657-1757 (Rouen – Paris) : Neveu de Corneille, philosophe, écrivain, auteur dramatique et moraliste. Il prend parti pour les modernes dont il est l'un des chefs. Il annonce l'esprit des

Lumières en écrivant des ouvrages de vulgarisation scientifique et des théories nouvelles à Rouen. Entré à l'Académie française en 1691.



Gustave Flaubert 1821-1880 (Rouen – Canteleu) : Flaubert abandonne le droit sans passion pour l'écriture. Très tôt habité par le goût de la découverte, il voyage autour du globe. Quand il n'est pas à l'étranger ou dans les salons parisiens où il côtoie Baudelaire et

Gautier, l'auteur s'enferme dans la propriété familiale de Croisset, près de Canteleu où il écrit et réécrit les brouillons des œuvres qui deviendront ses plus grands romans tels Madame Bovary, L'éducation sentimentale ou bien Salammbô...



Hector Malot 1830-1907 (La Bouille – Fontenay-sous-Bois) : Hector ne vit à La Bouille que cinq années mais il mettra le village en

scène dans ses romans. Il fait ses études de droit et se retrouve stagiaire chez un notaire à Mesnil-Esnard puis à Rouen. A vingt ans, Malot se lance en littérature, tournant le dos aux projets professionnels que son père avait pour lui et monte à Paris pour devenir écrivain. Malot est journaliste à L'Opinion Nationale et connaît un grand succès avec Sans Famille.



Maurice Leblanc 1864-1941 (Rouen – Perpignan) : Maurice Leblanc poursuit de brillantes études au lycée Corneille de Rouen. Doté d'une vive imagination, fervent admirateur de Flaubert et de Maupassant, le jeune homme se sent habité par la vocation d'écrivain.

Son grand plaisir est de parcourir les routes normandes à vélo. En 1905, tout bascule dans sa vie de romancier avec la naissance d'Arsène Lupin. Maurice Leblanc est devenu, malgré lui, un très grand écrivain populaire. Au meilleur sens du terme : aimé du peuple.



André Maurois 1885-1967 (Elbeuf – Neuilly-sur-Seine) : André Maurois fait ses études au lycée de Rouen. La guerre finie, il se consacre pleinement à la littérature et produit de nombreux romans, des contes, des nouvelles, des essais et des biographies. Il est élu à

l'Académie française le 23 juin 1938.

Gustave FLAUBERT

Il naît le 12 décembre 1821 après une sœur et deux frères décédés en bas âge et sera délaissé en faveur de son frère aîné, brillant élève admiré par la famille (prénom Achille comme son père, à qui il succédera d'ailleurs comme chirurgien-chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen).

Gustave Flaubert passe une enfance sans joie, marquée par l'environnement sombre de l'appartement de fonction de son père à l'hôpital de Rouen, mais adoucie par sa complicité avec sa sœur cadette, Caroline, née trois ans après lui.

Adolescent aux exaltations romantiques, il est déjà attiré par l'écriture au cours d'une scolarité vécue sans enthousiasme comme interne au Collège royal, puis au lycée de Rouen, à partir de l'année 1832. Il y rencontre Ernest Chevalier, avec qui il fonde, en 1834, Art et Progrès, un journal manuscrit où il fait paraître son premier texte public. Il est renvoyé en décembre 1839, pour indiscipline, et passe seul le baccalauréat, en 1840.

Le premier événement notable dans sa jeunesse est sa rencontre à Trouville-sur-Mer, durant l'été 1836, d'Élisa Schlésinger qu'il aimera d'une passion durable et sans retour. Il transposera d'ailleurs cette passion muette, avec la charge émotionnelle qu'elle a développée chez lui, dans son roman L'Éducation sentimentale, en particulier dans la page célèbre de « l'apparition » de madame Arnoux au regard du jeune Frédéric et dans leur dernière rencontre poignante.

Dispensé de service militaire grâce au tirage au sort qui lui est favorable, Flaubert entreprend sans conviction, en 1841, des études de droit à Paris, ses parents souhaitant qu'il devienne avocat. Il y mène une vie

de bohème agitée, consacrée à l'écriture. Il y rencontre des personnalités dans le monde des arts, comme le sculpteur James Pradier, et celui de la littérature, comme l'écrivain Maxime Du Camp, qui deviendra son grand ami, et le poète et auteur dramatique Victor Hugo. Il abandonne le droit, qu'il abhorre, en janvier 1844 après une première grave crise d'épilepsie. Il revient à Rouen, avant de s'installer en juin 1844 à Croisset, au bord de la Seine, à quelques kilomètres en aval de Rouen. Il y rédige quelques nouvelles et une première version de L'Éducation sentimentale. Au début de l'année 1846, meurent, à peu de semaines d'intervalle, son père, puis sa jeune sœur (deux mois après son accouchement – Gustave prendra la charge de sa nièce, Caroline). Son père laisse en héritage une fortune évaluée à 500 000 francs : il peut désormais vivre de ses rentes et se consacrer entièrement à l'écriture. **C'est également au printemps de cette année que commence sa liaison houleuse et intermittente sur une dizaine d'années avec la poétesse Louise Colet. Jusqu'à leur rupture — sa dernière lettre à Louise Colet est datée du 6 mars 1855 —**, il entretient avec elle une correspondance

considérable dans laquelle il développe son point de vue sur le travail de l'écrivain, les subtilités de la langue française et ses vues sur les rapports entre hommes et femmes. Gustave Flaubert, au physique de plus en plus massif, est cependant un jeune homme sportif : il pratique la natation, l'escrime, l'équitation, la chasse...

Il se rend, à Paris avec son ami Louis-Hyacinthe Bouilhet, pour assister à la Révolution de 1848. Il lui porte un regard très critique que l'on retrouve dans L'Éducation sentimentale. ... Puis, Gustave Flaubert organise, avec Maxime Du Camp, un long voyage en Orient qui se réalise entre 1849 et 1852. Dans son carnet de voyage, il fait le pari de tout dire, depuis la descente éblouissante du Nil jusqu'à sa fréquentation des

bordels. Ce voyage, qui le conduit en Égypte et à Jérusalem en passant, au retour, par Constantinople et l'Italie, nourrira ses écrits ultérieurs de ses observations, de ses expériences et de ses impressions.

Le 19 septembre 1851, Flaubert, encouragé par ses amis Louis Bouilhet et Maxime Du Camp commence la rédaction de Madame Bovary, en s'inspirant d'un fait divers normand (cf. Delphine Delamare). Il achèvera son roman réaliste et psychologique en mai 1856 après 56 mois de travail. Il fréquente épisodiquement les salons parisiens les plus influents du Second Empire, comme celui de Madame de Loynes dont il est très amoureux ; il y rencontre entre autres George Sand. À la fin de l'année 1856, Madame Bovary paraît dans La Revue de Paris, puis, après avoir rencontré l'éditeur Michel Lévy, le roman sort en librairie en avril 1857 et fait l'objet d'un procès retentissant pour atteinte aux bonnes mœurs : Flaubert est acquitté grâce à ses liens avec la société du Second Empire et avec l'impératrice, ainsi qu'à l'habileté de son avocat, tandis que Charles Baudelaire, poursuivi par le même tribunal, pour les mêmes raisons, après publication de son recueil Les Fleurs du mal dans la même année 1857, est condamné. À partir de la parution de Madame Bovary, Flaubert poursuit une correspondance avec Marie-Sophie Leroyer de Chantepie, femme de lettres vivant à Angers, et dévouée aux pauvres. Flaubert se partage, dès 1855, entre Croisset et Paris où il fréquente les milieux littéraires et côtoie les frères Goncourt, Sainte-Beuve, Baudelaire, Théophile Gautier, puis, à partir de 1863, Ivan Tourgueniev et Mathilde Bonaparte.

Flaubert continue sa vie mondaine : il rencontre l'empereur, reçoit la Légion d'honneur en 1866 et resserme ses liens avec George Sand qui le reçoit à Nohant. En juillet 1869, il est très affecté par la mort de son ami Louis Bouilhet. Rien ne permet d'affirmer qu'il ait été l'amant de la mère de Guy de Maupassant, sœur de son ami d'enfance, Alfred Le Poittevin, bien que, dans son livre La Vie érotique de Flaubert, publié en 1984 par Jean-Jacques Pauvert, Jacques-Louis Douchin l'affirmât. Quoi qu'il en soit, Flaubert sera très proche du jeune Maupassant qui le considérera comme père spirituel.

Durant l'hiver 1870-1871, les Prussiens occupant une partie de la France dont la Normandie et Croisset, Flaubert se réfugie avec sa mère chez sa nièce, Caroline, à Rouen ; sa mère meurt le 6 avril 1872. À cette époque, il connaît des difficultés financières liées à la faillite de son neveu par alliance : il vend ses fermes et quitte par économie son appartement parisien alors que sa santé devient délicate.

De 1877 à 1880, il poursuit la rédaction de Bouvard et Pécuchet, qu'il avait entamée en 1872-1874 : l'œuvre satirique pour laquelle il réunissait une documentation immense restera inachevée, elle sera publiée en l'état dans l'année 1881, un an après sa mort.

Ses dernières années sont assombries par la disparition de ses amis, les difficultés financières et des problèmes de santé. **Il meurt subitement le 8 mai 1880, à Canteleu, au hameau de Croisset, foudroyé par une hémorragie cérébrale.**

Son enterrement au cimetière monumental de Rouen se déroule le 11 mai 1880, en présence de nombreux écrivains importants qui le reconnaissent comme leur maître, qu'il s'agisse d'Émile Zola, d'Alphonse Daudet, d'Edmond de Goncourt, de Théodore de Banville ou de Guy de Maupassant, dont il avait encouragé la carrière depuis 1873.

L'œuvre flaubertienne :

Madame Bovary, Salammbô, L'Éducation Sentimentale, Bouvard et Pécuchet...

Flaubert est le contemporain de Charles Baudelaire et, comme le poète du recueil *Les Fleurs du mal*, il occupe une position charnière dans la littérature du XIX^e siècle.

À la fois contesté (pour des raisons morales) et admiré (pour sa force littéraire) de son temps, il apparaît aujourd'hui comme l'un des plus grands romanciers de son siècle, avec en particulier *Madame Bovary*, roman qui fonde le bovarysme, puis *L'Éducation sentimentale* ; il se place entre le roman psychologique (Stendhal) et le mouvement naturaliste (Zola, Maupassant, ces derniers considérant Flaubert comme leur maître).

Fortement marqué par l'œuvre d'Honoré de Balzac dont il reprendra les thèmes sous une forme très personnelle



(*L'Éducation sentimentale* est une autre version du *Lys dans la vallée*, *Madame Bovary* s'inspire de *La Femme de trente ans*), il s'inscrit dans sa lignée du roman réaliste.

Il est aussi très préoccupé d'esthétisme, d'où son long travail d'élaboration pour chaque œuvre (il teste ses textes en les soumettant à la fameuse épreuve du « gueuloir », qui consiste à les lire à pleine voix, parfois pendant des heures.



Mais il est tellement obsédé par l'exemple d'Honoré de Balzac, son père littéraire, que l'on retrouvera dans ses notes cette injonction : « S'éloigner du *Lys dans la vallée*, se méfier du *Lys dans la vallée* ».

On a également souvent souligné la volonté de Flaubert de s'opposer à l'esthétique du roman-feuilleton, en écrivant un « roman de la lenteur ».

Enfin, son regard ironique et pessimiste sur l'humanité fait de lui un grand moraliste. Son *Dictionnaire des idées reçues* donne un aperçu de ce talent.

Notre-Dame de Rouen

Une cathédrale est édifée à Rouen à l'époque carolingienne. Elle subsiste jusqu'en 1020. A cette époque on lui substitue, à l'initiative de l'archevêque Robert, fils de l'un des ducs de Normandie, une cathédrale romane, dont la construction s'achève en 1063. Moins d'un siècle plus tard apparaît la volonté de



transformer la cathédrale en édifice gothique. Cela se traduit immédiatement par la construction de l'actuelle tour Saint-Romain (1145), à gauche de la façade.

Quarante ans plus tard, la conversion au gothique de la totalité de l'édifice est entreprise, légèrement retardée par un incendie en 1200. Quatre ans plus tard, la construction de la nef est terminée et Philippe Auguste vient y sceller le rattachement de la Normandie au Royaume de France. A la fin du XIII^e siècle, la cathédrale est achevée.

Quelques ajouts plus tardifs viendront la compléter. Ainsi la chapelle axiale est-elle remplacée par une longue chapelle dédiée à la vierge. On rajoute un étage à la tour Saint-Romain, avec un toit en ardoises orné de soleils d'or. Ceux-ci, disparus en 1944, ont été rétablis en 1987. L'ajout le plus important est certainement la tour de

Beurre (1488), à droite de la façade. Pour assurer une partie de son financement, les rouennais avaient été autorisés à consommer des produits laitiers (donc du beurre) pendant le carême, en échange d'une petite contribution. C'est ce qui lui vaut son nom. La façade occidentale est remaniée au début du XVI^e siècle. En 1544 une nouvelle flèche vient remplacer celle qui avait brûlé en 1514.



La flèche actuelle (151 m) et ses quatre clochetons de cuivre datent de 1826.

La cathédrale souffre beaucoup de la seconde guerre mondiale, même si l'essentiel des sculptures et les vitraux ont été protégés. Le culte n'est ré-ouvert qu'en 1956.



Le Gros-Horloge

La partie la plus ancienne du monument est la tour, appelée communément le Beffroi. La tour actuelle remplace une tour plus ancienne qui a pu appartenir à l'origine, à l'enceinte du Bas-Empire. Cette tour joutait la porte ouest du castrum gallo-romain, la porte Massacre. On sait peu de choses sur cette première tour si ce n'est que son noyau forme encore la base de la tour actuelle. Elle fut rasée par Charles VI en 1382 en punition de la révolte de la Harelle. A la suite de cette révolte les Rouennais avaient perdu leurs libertés communales qui leur avaient été données par Jean Sans-Terre au début du XIIIe siècle. Avec leur beffroi et la dépose de ses cloches, ils perdaient même le symbole de ces libertés.



Les bourgeois, fort dépités de cette perte décidèrent de faire construire une horloge et profitèrent de l'occasion pour demander au bailli de Rouen l'autorisation de la placer là où se trouvait le beffroi. Le bailli comme le roi, dans des lettres lues au Conseil en 1389, ne pouvait s'opposer à cette demande. Le 5 août 1389, le conseil décide de construire une tour pour asseoir l'horloge. Dès le premier septembre, la tour est devenue le beffroi dans un autre délibéré. Faute de récupérer leur pouvoir, les bourgeois en ont au moins obtenu le symbole ! Depuis, pour les Rouennais, la tour de l'horloge a toujours été le Beffroi. Les travaux de construction durèrent neuf années : les finances de la ville étaient en mauvais état. L'architecte en était Jehan de Bayeux, maître des ouvrages de la ville. Ils furent terminés, après 1398, par son fils. La tour était couronnée d'une flèche de charpente couverte de plomb. En 1707, la charpente menaçait de se rompre. Sur les plans du frère augustin Nicolas Bourgeois, on la remplaça, à partir de 1711, par un dôme circulaire surmonté d'une lanterne.

L'horloge est une des plus anciennes horloges publiques de notre pays. Elle fut construite en 1389 un peu avant l'achèvement de travaux de la tour. Commencée par un certain Jourdain Delette a qui le travail fut ôté pour une raison qui nous demeure mystérieuse, elle fut achevée par Jean de Felain. Avec sa femme, ils furent ensuite chargés d'en prendre soin en échange d'une résidence dans la tour. Il devint le premier gouverneur de l'horloge. Son mécanisme subsiste encore, avec très peu de modifications. Il a toutefois cessé de faire fonctionner les cadrans au-dessus de la rue du Gros-Horloge et les cloches sonnant les heures et les quarts d'heure, remplacé en 1928 par une horloge électrique.

Il fallut attendre le milieu du XV^e siècle (1449), pour que la Rouvel, la cloche d'argent (ce surnom vient de sa couleur claire due à une proportion élevée d'étain dans son alliage) qui avait sonné la révolte de la Harelle, soit enfin remontée dans la tour à côté de la Cache-Ribaut qui, sonnant le matin et le soir, servait à régler le travail des ouvriers. Avant la construction de l'horloge, la Cache-Ribaut avait servi à sonner le couvre-feu le soir (c'est de là que vient son nom : elle indiquait qu'il était l'heure à laquelle les gens de mauvaise vie, les ribauds, se cachaient pour commettre leurs forfaits).

A l'origine, l'horloge de Jehan de Felain se contentait de sonner les heures. C'est en 1410 que deux cadrans furent

ajoutés au-dessus de la porte Massacre qui joignait l'Hôtel de Ville et le Beffroi. Le gouverneur de l'horloge Olivier Homo semble être l'auteur de cette amélioration et l'inventeur de l'ingénieux système de tiges et de pignons qui transmettaient le mouvement du mécanisme aux cadrans.

En 1527-29, on démolit la porte Massacre. L'arcade fut reconstruite dans le style renaissance, surmontée d'un pavillon sur lequel furent apposés deux nouveaux cadrans. Ce sont les cadrans actuels. En plus de l'heure, ils nous donnent les phases de la lune et les jours de la semaines traités en un de ces triomphes que nous rencontrons souvent sur les édifices de la renaissance rouennaise.

Au pied du beffroi se trouve la fontaine du Gros-Horloge. La première fontaine fut construite en 1457. La fontaine actuelle date de 1734.

L'ensemble se complète par quelques vieilles maisons et forme l'une des images les plus caractéristiques de la ville de ROUEN.



CELEBRITES NEES A ROUEN



Acteurs, présentateurs, chanteurs, journalistes et artistes, ils sont nombreux avoir fait leurs premiers pas à Rouen ou dans l'une des communes de la Métropole Rouen Normandie.

Annie Duperey – 1947 – Rouen : Elle entre aux Beaux-Arts de Rouen où elle peut s'adonner à des activités telles que la peinture, puis au Conservatoire de Paris où elle apprend la danse ou bien le théâtre. Elle en ressort deux ans plus tard avec un premier prix de Comédie et décide de se lancer dans une carrière de comédienne. Elle obtient son premier rôle au cinéma et entame une carrière à la télévision avec des feuilletons à succès et au théâtre.

Vincent Lagaf' – 1959 – Mont-Saint-Aignan : Humoriste, chanteur, comédien et animateur. Vincent Lagaf est révélé au grand public dans la Classe sur FR3 en 1987. En 1989, il effectue sa première apparition au théâtre à Paris et sort son premier single. Après avoir rejoint l'équipe des Grosses Têtes à la télévision, Vincent Lagaf se lance dans l'animation de jeux télévisés.

Elise Lucet – 1963 – Rouen : Sa carrière démarre en tant que reporter pour FR3 Caen. Parallèlement, elle est également journaliste à France Inter et Sygma TV. Elle intègre l'équipe du 19/20 de France 3, un tournant dans sa carrière. Très vite, en 1990, elle passe du statut de simple reporter à celui de coprésentatrice du 19/20. En 2005, elle décide de quitter le 19/20, après 15 années, afin de présenter le JT de 13 heures de France 2.

Franck Dubosc – 1963 – Grand-Quevilly : Il entre au conservatoire de Rouen où il rencontre Valérie Lemerrier et Virginie Lemoine. Laurent Ruquier le prend sous son aile et l'invite à rejoindre son équipe sur France 2. Sa rencontre avec Élie Semoun et les petites annonces qui rencontrent un vif succès auprès du public fait exploser sa carrière. Il enchaîne alors les films, les One-man Show, le théâtre...

Philippe Torreton – 1965 – Rouen : A 12 ans, sa mère l'inscrit dans un club de théâtre de Rouen. Destiné à une

carrière dans la police, il entre finalement au conservatoire d'art dramatique de Paris. Il intègrera par la suite la comédie française.

Repéré au théâtre par Bertrand Tavernier, il enchaîne les films à succès. En 1997, c'est la consécration puisque le comédien décroche le César du Meilleur acteur.

Karin Viard – 1966 – Rouen : Après deux ans de conservatoire à Rouen, l'adolescente monte à Paris où elle suit des cours de comédie avant de tourner dans des courts métrages et quelques téléfilms. A partir des années 90, Karin Viard joue les premiers rôles et s'impose comme une actrice de premier plan. Talentueuse et reconnue pour son éclectisme, elle ne cesse de se renouveler en variant avec des rôles poignants et complexes. Elle décroche le César de la meilleure actrice en 2000 et celui du Meilleur second rôle féminin en 2002.

Estelle Lefebure – 1966 – Rouen : Elle commence sa carrière de mannequin à 19 ans après avoir fini ses études de comptabilité. Elle débute dans l'agence « Prestige » puis signe avec l'agence Karin Models en France et avec Elite aux États-Unis. Elle devient l'égérie du couturier Thierry Mugler. Elle pose aussi pour de nombreuses couvertures de magazines internationaux tels que Vogue. Elle fait ses débuts à la télévision en 1992 et enchaîne les émissions et les apparitions dans des courts-métrages.

Thomas Pesquet – 1978 – Rouen : Spationaute français, il est né le 27 février 1978 à Rouen. Après une formation d'ingénieur aéronautique, Thomas Pesquet occupe différents postes dans l'industrie aérospatiale et à l'agence spatiale européenne avant de devenir, en 2004, pilote de ligne. Il devient le dixième Français à partir dans l'espace en décollant le 17 novembre 2016 à bord de Soyouz MS-03 dont l'équipage occupa la Station spatiale internationale de novembre 2016 à juin 2017. Il est aujourd'hui nommé comme ambassadeur de l'UNICEF pour le changement climatique et l'accès à l'eau potable.

CONGRÈS 2019 - ROUEN - 27,28 et 29 MAI

VIE DES REGIONS

Région CENTRE : Départements 37 et 41

Comme chaque année, les anciens agents et leurs conjoints des départements d'Indre et Loire et du Loir et Cher se sont retrouvés le 1er mercredi d'octobre : nous étions 17 présents autour d'une bonne table à la limite des deux départements.

Jean Paul MARET a transmis les messages des excusés du jour et fait le point sur les effectifs de la région qui restent stables.

Il est revenu sur le congrès de Bordeaux en rappelant que nous avons changé de nom lors de cette assemblée générale .

Les présents montrant leur satisfaction de se retrouver l'idée d' une journée conviviale à Chambord qui n'est pas très loin a été évoquée.

Puis Jean Paul MARET a rappelé les dates du prochain congrès à Rouen : 27/28 et 29 mai 2019.

Une autre réunion est organisée dans la région le mercredi 7 novembre à l'attention des adhérents du 36 et du 18.



Sur la photo, de gauche à droite : Jean Paul MARET, Michel LECOQ, Jean Claude GATINEAU, Gaston LANGOUET, Jean Claude MARCADET, Michel LASSERRE, Gilles LANGOUET,

Michèle LASSERRE, Christian LEGAY, Anne Marie DUFOUR, Hubert GALLAND, Annie GOUREAU, Hervé GIRAULT, Annick GATINEAU, Monique MARCADET, Ghislaine MARET, Joelle LECOQ.



HOMMAGE

Pendant l'été, Jean Pierre VANDERHAEGHE nous a quitté. Avec sa discrétion légendaire il a souhaité partir sans faire de bruit, ne souhaitant faire part de ses obsèques que lorsque celles-ci auraient été célébrées. Nous n'avons donc pu lui rendre l'hommage qu'il méritait amplement.

Lorsque j'ai adhéré aux syndicats des agents des Mutuelles du Mans en 1967, Jean Pierre faisait déjà partie des responsables, ne ménageant pas sa peine pour aider les autres. Sous un abord austère il considérait notre action comme un sacerdoce, refusant les lauriers pour ne cueillir que les fruits qu'il offrait aux autres. Pendant mes années de présidence de l'Union j'ai pu apprécier son sérieux. Il animait la commission administrative et siégeait au syndicat de la MGFA.

Arrivé à l'âge de la retraite, il a été élu président de l'amicale des agents retraités. Travailleur acharné, il a mené notre association, souvent seul, gérant le secrétariat et la trésorerie

avec une précision et une rigueur exemplaires. Il a fait de notre amicale une association forte, reconnue et écoutée.

Lorsqu'à mon tour j'ai pris ma retraite, il m'a demandé de le rejoindre pour le soulager du secrétariat. Nous avons formé un binôme fonctionnel. Nous nous retrouvions au Mans dans un café pour traiter des problèmes de notre association. Il profitait de son voyage pour le compte de la Fondation pour éviter des frais supplémentaires. Nous avons ensemble structuré notre conseil avec des amis dévoués : Pierre Martineau, Hubert Galland, Georges Chantran, Claude Poinot, Odile Pinoche. En quelques années nous avons doublé le nombre de nos adhérents, animé des congrès plus festifs, donné une âme à l'AAAMMA.

Lorsque je lui ai succédé à la tête de notre amicale, j'ai toujours pu compter sur lui pour un conseil, nous échangeons de nombreuses correspondances et parfois des coups de fil. Nous parlions des uns et des autres, évoquions ensemble leurs soucis de santé jusqu'au jour où lui-même a été atteint. J'avais eu son épouse Jacqueline quelques semaines avant sa disparition et je savais que ses jours étaient comptés.

Le Sagamm et l'AAAMMA lui doivent beaucoup. Jean Pierre était un grand homme, un ascète au service des autres.

Gérard Levacher

Droit à l'erreur face à l'administration fiscale



Publiée au
officiel du 11 août
pour un État au
société de

Journal
2018, la loi
service d'une
confiance

(L. n° 2018-727 du 18 août 2018) renforce le droit à l'erreur du contribuable. En voici les principales mesures fiscales :

- l'intérêt de retard est réduit de moitié en cas de rectification spontanée d'une erreur commise de bonne foi dans une déclaration (soit un taux d'intérêt de 0,10 % par mois de retard au lieu de 0,20 % normalement). Pour bénéficier de cette réduction, le contribuable doit déposer une déclaration rectificative avant toute action de l'administration (contrôle fiscal ou demande expresse du service des impôts) ;

- jusqu'à présent réservée aux vérifications et examens de comptabilité, la procédure de régularisation en cours de contrôle est désormais applicable dans le cadre d'un contrôle sur pièces ou d'un examen de la situation fiscale personnelle. Cette procédure de régularisation en cours de contrôle permet une réduction de 30 % des intérêts de retard (soit un taux de 0,14 % par mois de retard au lieu de 0,20 % normalement) ;

- les contribuables qui font l'objet d'un contrôle sur pièces peuvent désormais exercer un recours hiérarchique contre la proposition de rectification. Cette mesure ne s'applique pas en cas de taxation ou évaluation d'office ;

- les personnes physiques qui résident dans des zones blanches où aucun service mobile n'est disponible sont dispensées de l'obligation de télédéclarer leurs revenus et de télépayer leurs impôts jusqu'au 31 décembre 2024.

Source Part Editions

Déclaration de revenus en ligne : le service de télécorrection est ouvert

Si vous avez déclaré vos revenus en ligne, en cas d'erreur ou d'oubli constaté sur votre avis d'imposition, vous pouvez corriger votre déclaration de revenus directement sur Internet jusqu'au 18 décembre 2018.

Pour accéder à ce service de télécorrection, il suffit de vous connecter sur « impots.gouv.fr » muni de vos identifiants (numéro fiscal et mot de passe).

Les éléments qui peuvent être corrigés concernent pratiquement toutes les informations portant sur vos revenus et vos charges. Attention néanmoins, vous ne pouvez pas modifier via ce service en ligne votre état civil, ni signaler vos changements d'adresse ou de situation de famille (mariage, pacs, divorce...).

Source Prat Editions

Percev@l : un service pour signaler les fraudes à la carte bancaire

Que faire lorsque l'on constate une transaction par carte bancaire sur Internet, si l'on n'est pas à l'origine des achats en ligne et que l'on est toujours en possession de sa carte ?

Les démarches indispensables

Après avoir fait opposition auprès de sa banque, on peut signaler directement cette fraude à la police par l'intermédiaire d'un nouveau téléservice baptisé Percev@l. Pour effectuer ce signalement en ligne, il faut créer un compte sur www.service-public.fr via FranceConnect, et avoir sous la main sa carte bancaire et les relevés d'opérations bancaires litigieuses.

Le signalement doit permettre d'aider la police et la gendarmerie à identifier les auteurs d'appropriations frauduleuses ou de recels de numéros de cartes bancaires.

Que se passe-t-il ensuite ?

Une fois le signalement effectué, un récépissé est adressé à la victime. Celle-ci doit le présenter à sa banque afin de faciliter la demande de remboursement des opérations bancaires litigieuses.

Attention : ce récépissé ne dispense pas de déposer plainte auprès des services compétents.

Source Prat Editions

Prélèvement à la source maintenu pour 2019 avec deux ajustements

Malgré les hésitations des derniers jours, le Premier ministre Édouard Philippe a confirmé l'entrée en application du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu au 1er janvier 2019. Deux modifications, concernant les réductions et crédits d'impôt ainsi que les particuliers employeurs, seront toutefois apportées au dispositif.

Réductions et crédits d'impôt : ajustement de l'acompte

Il était prévu que les contribuables bénéficiant d'un crédit d'impôt pour « l'emploi d'un salarié à domicile » ou pour « frais de garde d'enfants » perçoivent chaque année, à la mi-janvier, un acompte de 30 % de ces crédits d'impôt. Le gouvernement a annoncé que **cet acompte sera porté à 60 % et sera étendu aux réductions et crédits d'impôt** pour :

- dons aux œuvres ;
- cotisations syndicales ;
- hébergement en Ehpad ;
- et investissement dans le logement locatif (dispositifs Pinel, Duflot, Scellier, Censi-Bouvard, investissement social et logement dans les DOM).

À noter : l'acompte sera calculé sur le montant de l'avantage fiscal obtenu l'année précédente, lequel est basé sur les dépenses engagées deux ans auparavant. Par exemple, l'acompte versé en janvier 2019 sera calculé sur le montant du crédit d'impôt obtenu en 2018, qui est lui-même calculé sur la base des dépenses payées en 2017 et déclarées sur la déclaration des revenus de 2017.

Particuliers employeurs : prélèvement à la source reporté à 2020

Pour les salariés à domicile (garde d'enfant, ménage, aide aux personnes âgées, etc.), **le prélèvement à la source sera reporté d'1 an et n'entrera en vigueur qu'au 1er janvier 2020**. En conséquence, les particuliers employeurs seront dispensés, en 2019, d'appliquer le prélèvement à la source à leurs employés à domicile. Ils verseront donc en 2019 les salaires selon les mêmes modalités qu'en 2018.

Source Prat Editions



Automobilistes, dans de nombreuses rues à sens unique vous êtes peut-être surpris de croiser un cycliste circulant face à vous...

Si la rue est à double-sens cyclable, cela est normal puisqu'il s'agit alors d'une rue autorisée dans les deux sens pour les cyclistes tout en restant à sens unique pour les autres véhicules. Le panneau «sauf vélo» ajouté sous le panneau sens interdit, permet aux cyclistes de circuler en sens inverse. Cet aménagement devient de plus en plus courant. Il est même la règle dans les zones 30 et autres rues limitées à 30, les zones de rencontre et les aires piétonnes.

Le saviez vous ?

Le double-sens cyclable facilite la circulation des cyclistes en leur permettant des trajets plus directs et leur évite ainsi la tentation de rouler sur les trottoirs pour optimiser leur itinéraire. Les automobilistes voient sans difficulté les cyclistes qui arrivent face à eux et le croisement peut s'effectuer en toute sécurité comme l'ont montré de nombreuses études.

Les réflexes à adopter

Automobilistes quand nous coupons une rue à sens unique, regardons des deux côtés ! Piétons quand nous traversons, faisons de même. Cyclistes, soyons attentifs aux piétons qui traversent la chaussée, ils ne sont peut-être pas encore habitués à cet aménagement et ne s'attendent pas à nous rencontrer.

➕ Pour en savoir plus... consultez le site internet : voiriepour tous.cerema.fr

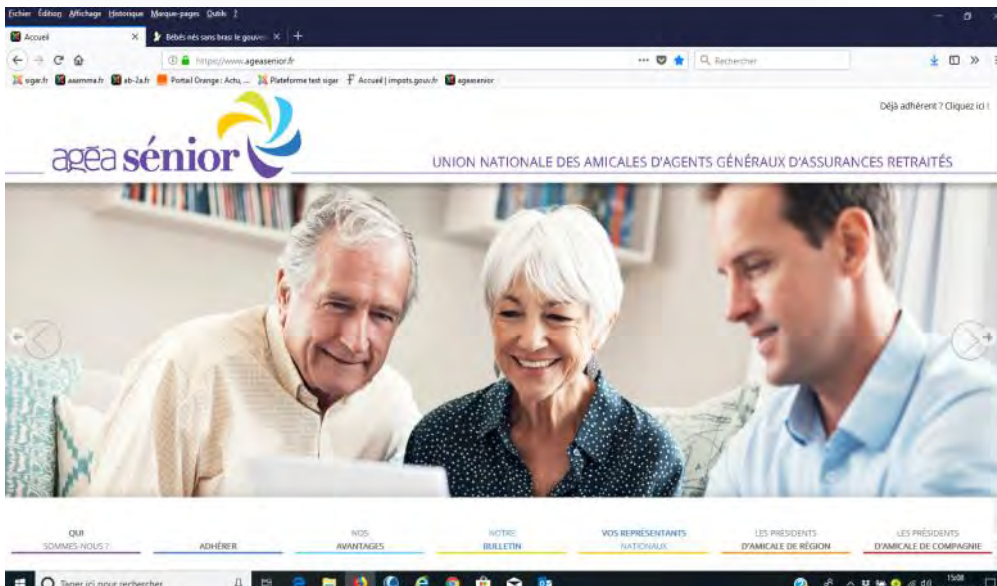


Jeté sur la voie publique - © Cerema, septembre 2017 - Imprimé par Graphiscann (69) - Crédit photo : Stéphanie Autran



STAGE MUTUELLE DU MANS INCENDIE D'OCTOBRE 1969.

Un adhérent de SAGAMM Senior se reconnaît-il ?



LE NOUVEAU SITE INTERNET 2019



Vous pourrez vous y connecter à l'adresse suivante : <https://www.ageasenior.fr>
 L'identifiant sera votre adresse mail et votre mot de passe sera votre numéro de CAVAMAC.
 Les amicales disposant d'un weblog bénéficieront d'un portail d'accès sur leur page d'accueil dont le développement et la mise en place sont offerts par agea senior, permettant ainsi à leurs adhérents d'avoir accès au site d'agea senior sans avoir à ressaisir identifiant et mot de passe.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE



Président: Pierre EPINEUSE
5, rue Hélène Boucher
76240 BONSECOURS (ROUEN)
Tel: 06.52.20.49.92.
Mail: epineuse.aaamma@gmail.com



Vice-président: Michel KOMAN
6, route de Driencourt
80200 AIZECOURT LE HAUT
Tel: 06.12.67.17.52.
Mail: mcmkoman@orange.fr



Vice-président: Jean Marie MARTIN
14, rue des Anciens Combattants
76430 St ROMAIN DE COLBOSC
Tel: 06.07.78.13.77.
Mail: jm.martin.44@wanadoo.fr



Secrétaire-général: Ronan ROMIEUX
4, rue des mésanges
56530 QUEVEN
Tel; 06.07.83.77.23
Mail: ronan.romieux@wanadoo.fr



Trésorier: Denis HUBERT
52, rue de Dol
35960 LE VIVIER SUR MER
Tel: 06.81.45.12.35.
Mail: denis-regine.hubert@orange.fr



Secrétaire-général adjoint: Jean-Yves LEROUX
12, rue François Menez
35700 RENNES Tel: 06.84.84.72.19.
Mail: jean.leroux0@orange.fr



Administrateur : Jacques CESSAT
56, rue du Gué Giraud
87200 SAINT JUNIEN
Tel: 06.12.04.51.33.
Mail: jacquescessat@aol.com



Administrateur: Alain THIBAUT
8, square des 3 Boisselées
49600 BEAUPREAU
Tel: 06.89.50.45.30.
Mail: alainthibault49@gmail.com



Administrateur: Michel LECOQ
1, Boulevard de La Gare
72200 LA FLECHE
Tel: 06.33.34.59.16.
Mail: michel.lecoq4@orange.fr



Administrateur: Jean-Paul PELLERAY
1, rue Française
72200 LA FLECHE
Tel: 06.82.14.81.03.
Mail; jp.pelleray@sfr.fr



Syndic: Jean -Paul MARET
32, rue de la Montée jaune
37510 SAVONNIERES
Tel: 06.07.97.98.83.
Mail: jeanpaul.maret@gmail.com



Contrôleur des comptes: Jean-Claude GATNEAU
16? Bd Beranger
37000 TOURS
Tel: 06.74.10.62.90.
Mail: jcgatineau@club-internet.fr



Président d'honneur: Gérard LEVACHER
17, rue des Cerisiers
72460 SAVIGNE L'EVEQUE
Tel: 06.72.18.92.65.
Mail: geranette@orange.fr

Les dessous de l'histoire :

MAGIE DE LA DIPLOMATIE

OU

DIPLOMATIE DE LA MAGIE

Un siècle avant le tonitruant « Français, je vous ai compris ! » du général de Gaulle, Napoléon III eut maille à partir avec les colonies françaises de la grande et de la petite Kabylie.

Englué dans des fin, l'empereur eut faire appel à un renommé pour chefs de tribus grands de ce dans l'irrationnel ...



tractations sans alors l'idée de magicien soumettre les locaux. Quand les monde versent Quand, en 1856,

Napoléon III le sollicita, Jean-Eugène-Robert-Houdin, prestidigitateur reconnu, fut d'abord incrédule, mais le gouvernement insista pour faire appel à ses talents. La raison de cette demande, en apparence farfelue, réside dans l'influence qu'avaient les marabouts usant de magie et de sortilèges sur les tribus de Kabylie. Il fallait démontrer la supercherie et prouver que la France était capable de vraie magie.

Malgré l'opposition d'une partie de l'opinion et en particulier de celle de Baudelaire, qui s'offusquait de voir ridiculisées les croyances traditionnelles des Algériens, le gouvernement français envoya Robert-Houdin en Algérie pour y donner plusieurs spectacles de magie. L'impression qu'il fit fut tellement percutante que les chefs de tribus firent la promesse de conserver leur loyauté envers la France et réduisirent leur influence dans les régions concernées.



CES DRÔLES D'EXPRESSIONS



A TIRE-LARIGOT

Faire quelque chose dans de très grandes, voire trop grandes proportions

D'abord associé à une conduite alcoolique excessive, « à tire-larigot » avec le temps, s'utilise pour décrire n'importe quelle action de manière intensive. Le « Larigot » est une ancienne petite flûte. Mais quel est le rapport entre une flûte et l'abus de boisson ? On tire le vin de la bouteille comme on tire le son d'une flûte ? On siffle le vin comme on siffle dans un flageolet (flûte à bec percée de six trous, synonyme de « larigot ») ? Dans la langue familière et vieillie, « flûter » s'entend « boire ». Une rumeur pittoresque court au XIII^{ème} siècle, **l'archevêque Rigaud fit présent à Rouen d'une cloche énorme**. On la surnomma du patronyme de son donateur « la Rigaude ». Elle était tellement volumineuse et lourde que les pauvres bougres chargés de la sonner étaient complètement déshydratés après lui avoir sonné les cloches. Pour récompense, le prélat leur ouvrait le bar. Dès lors, les gros buveurs furent comparés aux assoiffés qui « tirent la Rigaude ». L'évolution orthographique a fait le reste.

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre amicale:

- Michel ARNOUX - 17640 VAUX SUR MER
- Edgard SIZAIRE - 59680 COLLERET
- Gérard MARCAIS - 85520 HARD SUR MER
- Jean-Pierre DRUET - 21121 FONTAINE DES DIJON

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de :

- Michel LEFEBVRE - 22000 SAINT BRIEUC
- Pierre BOURGOUIN - 76410 CLEON (époux de notre collègue Jacqueline BOURGOUIN)
- Gérard MARTIN - 76840 HENOUVILLE
- Michel VANHEE - 76400 FECAMP
- Marie-Paule ARNAUD - 04000 MANOSQUE (épouse de notre collègue René ARNAUD).

Notre amicale présente aux familles de nos amis disparus ses sincères condoléances.



amicale des anciens agents



► **Siège :** 3, rue de l'Herberie - 72000 LE MANS.

► **Weblog :** <https://www.sagamm-senior.fr>

► **Courriel :** secretariat.aaamma@gmail.com

Responsable de rédaction :

Ronan ROMIEUX .

Ont participé à la rédaction de ce bulletin :

Pierre EPINEUSE, Jean-Marie MARTIN, Michel KOMAN, Gérard LEVACHER, Alain BEHAREL, Jean Pierre BERGON, Jean-Paul MARET.



735, rue Jacques Ange Gabriel